

AVIS DU CSRPN de Bretagne N°2015-27-Faune <u>Avis sur le projet de liste rouge des oiseaux</u>	Examen le 11 juin 2015	FAVORABLE à l'unanimité
--	---	--------------------------------

Exposé :

L'Observatoire Régional de la Biodiversité et du Patrimoine Naturel de Bretagne (ORBPNB) a animé un groupe de travail issu du CSRPN dont l'objectif est d'élaborer un diagnostic biologique et écologique des espèces et des habitats permettant de les hiérarchiser dans le cadre de diverses réflexions sur des enjeux de conservation en Bretagne. Deux hiérarchisations sont ciblées en priorité :

- Hiérarchisation des espèces et des habitats par rapport au risque de disparition à court terme en Bretagne = liste rouge régionale ;
- Hiérarchisation de la responsabilité de la Bretagne en ce qui concerne l'état écologique régional des espèces et des habitats = importance de la Bretagne dans la dynamique biogéographique nationale.

Tous les taxons ne peuvent être évalués selon la méthode de l'UICN qui requière un minimum de connaissances. Ainsi, dans une première phase 2013-2015, sont abordés les taxons pour lesquels une information existe et pour lesquels la méthode de l'UICN « Listes Rouges » est connue pour être opérationnelle : globalement les vertébrés et la flore vasculaire. Ont ainsi été évalués 142 oiseaux migrants et 166 oiseaux nicheurs.

Rapport de Pierre Yésou :

Il s'agit d'un imposant travail de compilation et d'interprétation des données relatives à 606 espèces. Au final, 166 espèces nicheuses ont pu être évaluées : 79 (48 %) d'entre elles sont menacées à l'échelle régionale, et la responsabilité biologique régionale est très forte pour 25 espèces.

L'état des connaissances est beaucoup plus lacunaire pour les populations qui migrent par la Bretagne, et pour certaines y hivernent. 68 % des 142 espèces migratrices évaluées restent insuffisamment connues en Bretagne : un statut de l'UICN n'a pu être défini que pour 46 espèces, donc 5 (11 %) sont menacées à l'échelle régionale. Pour les mêmes raisons, l'importance de la responsabilité biologique régionale reste inconnue dans bien des cas ; cette responsabilité est très forte pour 25 des 79 espèces qui ont pu être évaluées sous cet angle.

Cette Liste Rouge Régionale et l'évaluation du niveau de responsabilité biologique régionale sont des apports utiles à la connaissance et à la conservation de l'avifaune bretonne. Cette liste pointe les priorités en matière de conservation des oiseaux en Bretagne. Dans le même temps, elle met en évidence les lacunes dans les connaissances : ces points de faibles pourraient dans certains cas être corrigés par une meilleure valorisation des archives ornithologiques, ou par la mise en œuvre de protocoles de suivi au long cours. Ayant suivi l'ensemble de ce processus, le rapporteur du CSRPN se porte garant de son bon déroulement, et invite ses collègues à valider sans réserve la Liste Rouge Régionale des Oiseaux de Bretagne.

Avis du CSRPN : Avis favorable à l'unanimité.

Rennes, le 10 septembre 2015

Le Président du CSRPN,



Patrick Le Mao